

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] enquete publique ilot cheminant st renan

De : ludovic helies

Pour : pref-consultation@finistere.gouv.fr

Date : 18/09/2023 20:12

Il s'agit ici de démontrer l'intérêt public à exproprier pour créer des logements "pour les aînés"... Il y a plusieurs projets immobiliers à venir sur la commune, bien au delà de ce que le PLUI prévoit. Par ailleurs, les contours du projet sont pour le moins flous, les réunions publiques n'ont pas permis d'éclaircir les choses, que ce soit en terme du nombre de logements, d'orientation des logements (jeunes, aînés, etc..), de préservation des arbres existants, de circulation dans le périmètre et de circulation autour du périmètre, notamment l'impact sur le flux automobile rue de la gare et rue narval, rues déjà saturées et dangereuses pour les piétons et riverains, dans la mesure où peu de conducteurs respectent la limitation à 15km/h. Ces questions là ont jusqu'ici été éludées ou on fait l'objet de réponses non claires. De même, quid de la faune sauvage qui habite le périmètre, notamment les pipistrelles (chauve -souris), les chardonnerets, les pinsons, les moineaux et les hirondelles. Ces espèces sont protégées et risquent fort de voir leur habitat anéanti. Quid également de la végétation au centre ville ? une récente orientation gouvernementale rappelle l'intérêt de garder les grands arbres et de planter de nouveaux, ceci afin de lutter contre le réchauffement climatique et le bétonnage de nos cités.

Le projet fait état d'un commerce de proximité, sans pour autant stipuler la nature de ces commerces. Je pense que la ville dispose de commerces en nombre suffisant et que cela pourrait nuire aux commerçants de la rue st Yves.

Le projet prévoit 20% de logements sociaux mais le besoin est bien plus important en proportion, un jeune salarié qui travaille à st Renan ne peut plus se loger, les loyers dans le parc privé devenant inabordables. De Même, 11 Air'b'n'b sont répertoriés dans la commune, 11 logements de moins à disposition de ceux qui y vivent et y travaillent ...

Exproprier les parcelles abandonnées peut se comprendre aisément, mais celles habitées et/ou entretenues au profit d'un projet dont personne n'est capable de préciser le contenu autrement que par "construire", cela me paraît inapproprié. Des projets immobiliers portés par des initiatives privées et qui n'expropriaient personne ont été refusés par la mairie il y a peu...

En résumé, je ne vois pas l'intérêt d'exproprier, vu l'abstraction actuelle du projet.

Ludovic HELIES